

PROJET PÉDAGOGIQUE

2017 / 2018



Centre social et culturel
du Haut-Var-Verdon

Le Projet Pédagogique est un document détaillant le fonctionnement d'un accueil de loisirs. Il découle d'un autre document, plus général : le Projet Social de l'association. Alors que ce dernier exprime les grands objectifs du Centre social et culturel, le Projet Pédagogique décrit en détail une action en particulier envers les adolescents.

L'accueil de loisirs Ados a de particulier qu'il s'adresse à un public en recherche d'émancipation, d'autonomie, de repères ou de sensations. Ce projet pédagogique exposera donc les objectifs liés à cette tranche d'âge et découlant de la volonté éducative du projet social. On y présentera aussi les fonctionnements qui en résultent et les moyens nécessaires à leur mise en œuvre.

Cet accueil de loisirs est créé à la suite d'un diagnostic effectué sur la commune, ce diagnostic nous permet de relever 430 jeunes âgés de 11 à 17ans, qui pour une part sont inscrits dans des activités associatives qui restent ponctuelles, et pour la plupart ne fonctionnent pas pendant les vacances scolaires. Beaucoup d'adolescents restent seuls à la maison pendant ces périodes, ou se regroupent dans le village de manière informelle.

Pour les familles dont les parents travaillent, et pour celles qui ne peuvent offrir à leurs enfants de activités sportives et de loisirs, l'absence d'accueil de loisirs accessible à tous se fait sentir. C'est pourquoi un accueil de loisirs, même de petite taille (à l'échelle de nos moyens, c'est-à-dire avec un ou deux animateurs), nous semble être une réponse pertinente que nous souhaitons mettre en place dès l'été 2017.

A. Le cadre d'intervention

Le projet social :

Écrit pour la période 2015 à 2018, il entend structurer le centre social et culturel autour des missions d'animation de la vie sociale et familiale, de concertation et de coordination partenariale, d'intégration et de développement du lien social et des solidarités sur notre territoire (développement social local).

Pour cela, nos actions découlent des objectifs suivants : accompagner les familles, notamment les parents qui « perdent pied », soutenir les initiatives solidaires, pour « faire avec », lutter contre l'isolement, et développer un secteur enfance-jeunesse pour proposer des réponses éducatives aux habitants.

Nous tenons également compte du projet éducatif de la commune de la commune de Vinon :

« Dans un cadre permanent d'hygiène et de sécurité, physique et affective, la commune de Vinon-sur-Verdon, souhaite favoriser et mettre en cohérence, l'accueil des jeunes enfants, des enfants et de la jeunesse. »

Elle entend veiller à développer la qualité d'accueil, les actions sportives, culturelles et de loisirs dans un constant souci de coéducation. Elle permet à l'enfant de vivre un temps de vacances.

L'objectif principal est d'accompagner, former de futurs jeunes adultes :

- *Autonome,*
- *Citoyens,*
- *Responsables,*
- *Solidaires,*
- *Respectueux des personnes, de leur environnement,*
- *Bien installés dans leur village et dans leur temps,*
- *Ouverts sur l'extérieur, l'environnement, la société, le monde. »*

Concernant la jeunesse de 16 à 25 ans, la commune « *veillera à répondre aux attentes et besoins des jeunes, notamment sur leurs attentes essentielles :*

L'information et l'accompagnement sur leurs questionnements et leurs projets / La mobilité / Le logement / Le travail, la formation / La santé / La prévention. »

Fonctionnement de l'accueil

Les mercredis après-midi en période scolaire

Lors des vacances scolaires : 3 jours / semaine au mois de juillet 2017, 1 semaine à la Toussaint, 1 semaine en février, 1 semaine aux vacances d'avril 2018

B. Les objectifs du projet pédagogique

Objectifs généraux :

Assurer la sécurité physique et affective du public accueilli :

- En respectant les quotas et qualités d'encadrement établis par le Ministère de la Cohésion Sociale
- En utilisant des locaux aux normes
- En assurant une évaluation régulière des activités et fonctionnements proposés

Offrir des activités attrayantes et enrichissantes sur les plans éducatif et récréatif :

- En pratiquant des activités variées et ludiques
- En favorisant l'initiation à différentes pratiques sportives et culturelles

Permettre aux jeunes d'être acteurs de leurs loisirs :

- En contribuant à l'établissement des règles de vie
- En s'impliquant dans la mise en place des activités
- En participer sur plusieurs années

Favoriser l'apprentissage du « vivre ensemble » :

- Transmettre aux jeunes la notion de respect
- Apprécier les différences
- En impliquant les jeunes dans la vie du village
- En proposant des projets citoyens
- Associer les parents aux projets réalisés

C. Les activités

Différents types d'activités seront proposées ; pour chacun d'elles des objectifs spécifiques ont été définis.

• Les activités physiques et sportives (A.P.S)

La programmation des activités sera établie en fonction de la disponibilité des installations communales, des saisons mais aussi de la demande et/besoins des jeunes.

L'équipe pédagogique sera responsable de l'encadrement de son groupe de jeunes et devra assurer le déroulement de l'activité mais surtout veiller à la sécurité du groupe.

Ces activités doivent permettre de :

- Favoriser des relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide (règles du jeu, respect des autres...)
- Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité (participation à des nouvelles pratiques sportives)

- Favoriser le plaisir de la pratique sportive et de la découverte de l'environnement tout en respectant les rythmes de vie du jeune (adaptation des règles, pauses, échanges...)

- **L'expression orale et corporelle**

Il convient de créer et de développer au sein du groupe le plaisir du vivre ensemble mais également le plaisir de jouer. C'est l'occasion pour les jeunes de monter sur scène, d'échanger mais aussi de confronter leurs idées par les biais de jeux scéniques.

- Concevoir des activités d'expression orale et corporelle
- Permettre aux jeunes de s'affirmer, de prendre la parole, de prendre confiance en eux...
- Développer l'argumentation en faisant des débats sur des sujets divers et variés

- **Les projets réalisés avec les jeunes**

L'activité la plus importante au sein de notre accueil de loisirs sera d'élaborer des projets avec les jeunes car sans même en avoir conscience, nous sommes régulièrement en situation de projet, à tous les âges, dans tous les domaines comme organiser une fête, partir en vacances sans les parents, monter un groupe de musique, agir avec les pays en voie de développement, créer son propre emploi, voire sa propre entreprise...

Monter un projet c'est tout simplement se fixer un objectif et se donner les moyens de l'atteindre. Cela nous permettra de :

- Valoriser les jeunes dans la mise en œuvre d'un projet.
- Favoriser l'implication des jeunes au sein de leur commune.
- Développer l'esprit de groupe en créant un projet commun

- **Les séjours**

Les séjours, préparés et réalisés avec les jeunes constituent un des projets possibles. Dans tous les cas il sera recherché l'épanouissement du jeune au sein de la collectivité, l'autonomie par des objectifs clairs et mesurables à la fin de chaque séjour :

- La découverte et l'apprentissage de nouvelles activités
- Favoriser l'autonomie, la responsabilisation, le développement de l'individu (rangement, nettoyage, préparation des repas...)
- Développer des relations de qualité et de confiance

- Une journée type (périscolaire) :

<u>Horaires</u>	<u>Activités</u>	<u>Déroulement</u>
14h00	Accueil	Accueil des jeunes de façon conviviale. Échanges avec les jeunes afin de savoir comment va le groupe. Explications des activités de l'après-midi.
14H15/ 16H00	Activités ludiques	Activités sportives, artistiques, manuelles, citoyennes Et/ou Création et mise en place de projets
16H/ 16H30	Goûter	Retour sur l'après midi avec le ressenti des jeunes autour d'un goûter
16H30 / 17H	Départ échelonné	Départ des jeunes seuls ou avec les parents, l'objectif étant de voir régulièrement les parents, afin d'échanger avec eux

- Une journée type (extrascolaire) :

<u>Horaires</u>	<u>Activités</u>	<u>Déroulement</u>
8h30/9h00	« Ramassage »	Un service de navette pourra être proposé pour les jeunes qui sont éloignés du lieu de rendez vous
9H/ 9H30	Accueil	Accueil des jeunes, humeur de jour, programme de la journée
9H30/ 11H30	Activités ludiques	Activités sportives, artistiques, manuelles, citoyennes Et /Ou Création et mise en place de projet
11H30/ 12H	Temps libre	Moment de détente : musique, téléphone, ordi etc..
12H/14H	Repas	Moment convivial autour d'un repas que chaque adolescent aura ramené
14H/ 16H30	Activités ludiques	Activités sportives, artistiques, manuelles, citoyennes Et /Ou Création et mise en place de projet
16H30	Départ	Départ des jeunes seuls ou avec les parents, échanges avec eux le cas échéant
17H	« Raccampement »	Un service de navette pourra être proposé pour les jeunes qui sont éloignés du lieu de rendez vous

D. Les moyens

D.1 /Les moyens spatiaux

15 rue de la bascule : plusieurs petites salles au deuxième étage, mises à disposition des associations (en attente d'un contrôle de la commission de sécurité)

Installations communales

- 1 stade
- 1 terrain de multisport
- 1 salle de fitness
- 4 courts de tennis
- 1 parcours de santé
- 1 terrain de pétanque
- 1 skate parc

Salles pouvant être mises à disposition :

- 1 salle des fêtes
- 1 salle de spectacle : cinéma et théâtre
- 1 gymnase (salle multisport, salle de danse, salle de gym)

Notre point de rendez-vous avec les jeunes sera à l'oustau de verdon, ce local habituellement réservé au personne âgées nous servira pour déposer les repas au réfrigérateur, les repas du midi seront pris à l'extérieur de ce bâtiment, les jours où le temps sera défavorable nous pourrons prendre le repas à l'intérieur se qui permettra en plus de partager un moment convivial avec les ainés de la commune.

D.2/ Les moyens Humains

Un directeur d'accueil : BLERVAQUE AYMERIC (BPJEPS LTP)

Le directeur du centre a un rôle fondamental. Il est le garant du bon fonctionnement du centre, tant sur le plan matériel que du point de vue des moyens humains. Il rend régulièrement compte à la directrice de l'association. Il doit être le moteur de l'équipe et être à son écoute, en faisant passer son énergie pour stimuler, encourager, conseiller les animateurs. Il fait lui-même partie de l'équipe d'animation.

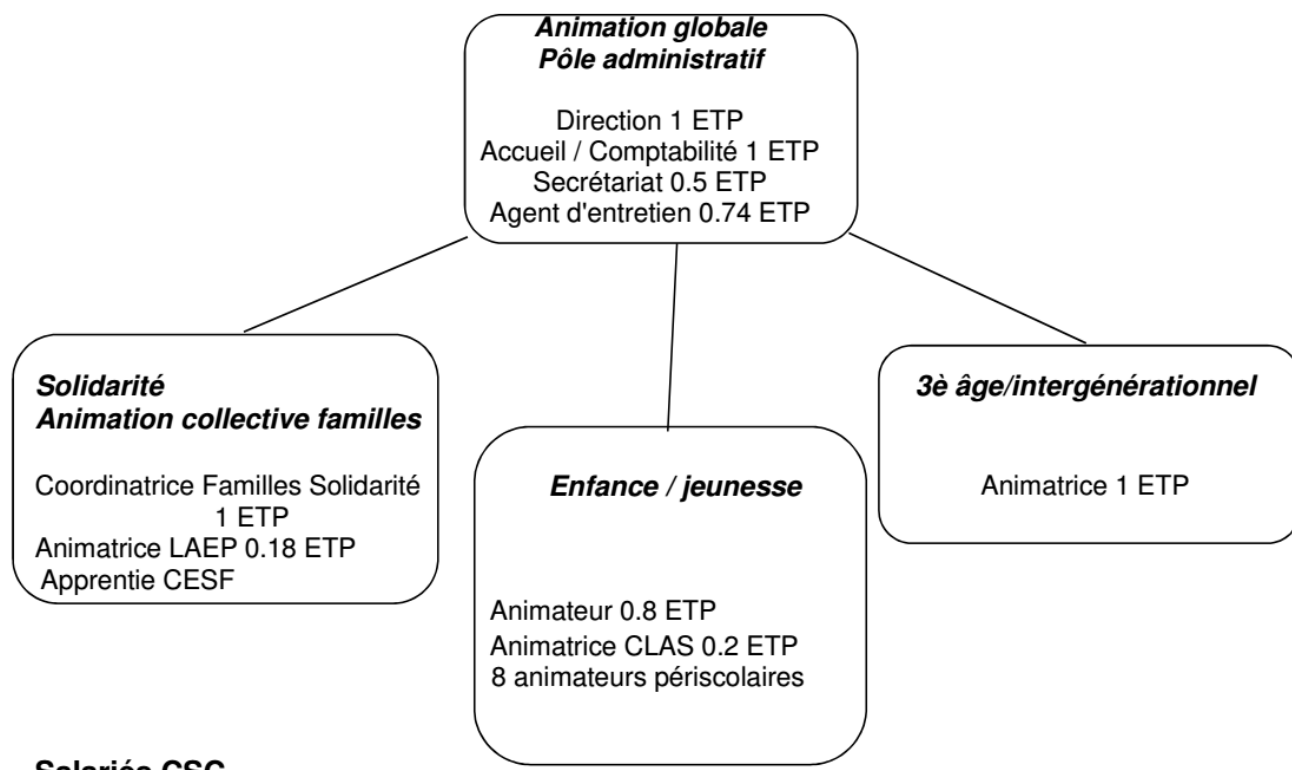
Deux animateurs : GUIBERT MORGANE (BAFA), BLERVAQUE AYMERIC (BPJEPS LTP)

Les animateurs auront en charge la mise en place de l'ensemble des projets liés à l'accueil de loisirs Ados., ils devront organiser et animer les activités de façon autonome. Ils assurent la sécurité du public en toutes circonstances. Ils assurent le rangement et l'entretien des locaux et du matériel. Ils feront preuve de qualités relationnelles, d'initiatives, de facultés d'adaptation et de négociation.

Cette équipe pédagogique travaille sous la responsabilité de la directrice du Centre social et culturel, Clémence SILVE.

D.3/ Organigramme du centre social et culturel

Organigramme fonctionnel 2017



Solieria CSC

E. La sécurité au sein de l'accueil de loisirs :

La sécurité des jeunes s'oriente autour de trois pôles

- La sécurité affective
- La sécurité physique
- La sécurité matérielle

Sécurité affective :

Il s'agit certainement de l'objectif le plus délicat à atteindre car il dépend avant tout chose de la façon d'être de l'animateur.

La sécurité affective dépend surtout de la confiance que le jeune aura dans l'animateur. Celui-ci devra donc avoir un comportement, un langage, des gestes et des regards adaptés au public.

Si l'animateur arrive à nouer cette relation de confiance il devra par la suite être irréprochable dans son attitude auprès du jeune, il deviendra un référent pour lui et devra être un exemple pour aider le jeune devenir un futur adulte responsable.

Sécurité physique :

L'animateur en est le responsable à part entière. Il devra avoir connaissance et respecter la réglementation des APS mais aussi veiller à la bonne mise en place de l'activité, de son déroulement mais surtout connaître les capacités physiques de son groupe.

Il lui faudra donc connaître les différentes caractéristiques physiques de son public.

Il devra également avoir une bonne faculté d'observation, ce qui lui permettra d'adapter son activité en fonction des besoins de son public (Repos, hydratation, motivation ...)

Sécurité matérielle :

Il va de soi que les locaux ont un rôle à jouer dans la sécurité. Ils doivent être agréés par la DDCSPP et doivent être en conformité avec la réglementation en vigueur (issues de secours, toilettes adaptés, superficie correspondant aux effectifs...)

Le matériel mis à disposition des jeunes doit être correctement répertorié et disposé. L'équipe pédagogique veillera à l'utilisation et au rangement du matériel. De plus il doit être en état de fonctionnement et les produits dangereux ou toxiques doivent être mis dans un placard fermé à clé. L'équipe pédagogique se devra d'être attentive aux risques engendrés par certains matériaux.

F. L'évaluation

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions et de remédier aux situations problématiques. Elle permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence de ce projet, entre les finalités définies et le fonctionnement quotidien de l'accueil de loisirs. Tout au long de l'année, les objectifs fixés par l'équipe pédagogique seront évalués de façon régulière notamment lors de réunions avec la coordinatrice.

Nous évaluerons les objectifs généraux à la fin de chaque année et les objectifs opérationnels à la fin de chaque projet d'activités.

Grille d'évaluation pour objectifs généraux :

Objectifs Généraux	1	2	3	4	5
Assurer la sécurité physique et affective du public accueilli					
Offrir des activités attrayantes et enrichissantes sur les plans éducatif et récréatif					
Permettre aux jeunes d'être acteurs de leurs loisirs					
Favoriser l'apprentissage du vivre ensemble					
Associer les parents au projet et renforcer les liens avec les familles					

1 très insatisfaisant - 2 insatisfaisant - 3 moyen - 4 satisfaisant - 5 très satisfaisant

Ce projet pédagogique sera tout au long de l'année complété par des projets pédagogiques spécifiques aux vacances scolaires. Mais il est également modifiable par l'équipe pédagogique en fonction des besoins et attentes des jeunes.

Annexes

Les grandes lignes du développement :

L'enfant de 12 à 14 ans :

Sur le plan social : Le goût du secret, de la confiance et des amitiés exclusives. Besoin de se retrouver avec des personnes du même âge et qui ont les mêmes préoccupations.

Besoin d'identification : Appartenir à un groupe.

Détachement vis-à-vis des parents : Revendique des libertés nouvelles.

L'enfant de 14 à 17 ans :

Sur le plan social : Besoin d'indépendance et d'autonomie

Besoin de conflits liés à la recherche d'identité, opposition systématique, remise en question des valeurs de l'adulte.

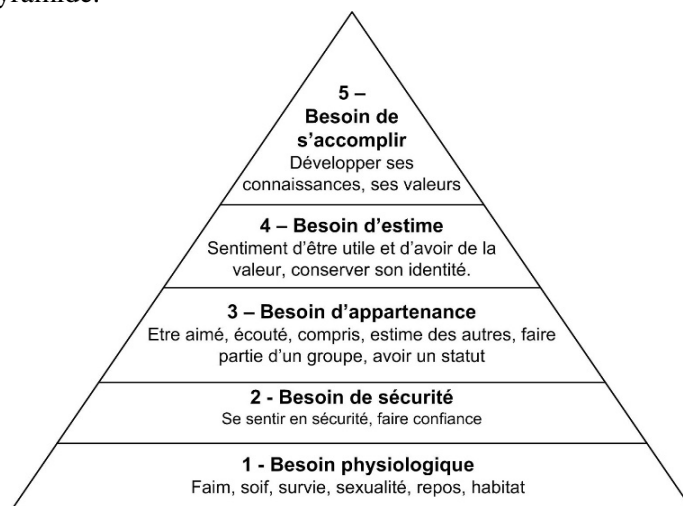
Besoin de discussions et de réflexions : refaire le monde, accorde une grande importance à la solidarité et la justice.

Besoin de tester ses propres limites : besoin de sensations fortes, prouver ses capacités d'autonomie envers l'adulte. Des comportements déviants peuvent apparaître à ce moment (Alcool, drogue, vitesse, prise de risque)

Besoin de plaire et d'avoir confiance en soi : importance des rapports amicaux et amoureux

La pyramide des besoins selon Maslow

Abraham Harold Maslow, un psychologue américain considéré comme le père de l'approche humaniste. En psychothérapie, il est selon lui préférable de promouvoir les qualités et les réussites individuelles, plutôt que de considérer les patients comme des « sacs de symptômes ». Il est également connu pour son explication de la motivation par la hiérarchie des besoins, souvent représentée par la suite sous la forme d'une pyramide.



La hiérarchie des besoins selon la pyramide de Maslow

POURQUOI JOUER ?

Quelques éléments de réflexion exposant tous les atouts du jeu en général ...

Parce que jouer est pour l'enfant et l'adolescent un besoin fondamental. C'est un moyen exceptionnel de satisfaire en même temps le besoin d'activité, le besoin de vie sociale, le besoin de découvrir l'environnement et le besoin de sécurité affective. Si le jeu ne recouvre pas à lui seul tout le processus d'éducation, il n'en demeure pas moins un élément clé de ce processus.

Jouer est donc une activité éducative, qui permet de penser, de s'exprimer, de créer, d'entrer en relation avec les autres ; donc pour le jeune, tout ce qui sert à grandir et à développer ses relations avec les autres. Cette définition englobe les activités manuelles car toute activité est un jeu pour l'enfant. Le jeu est une activité physique et/ou mentale donnant du plaisir à laquelle l'individu participe librement.

Le jeu développe le sens social.

En jouant, les jeunes prennent contact entre eux, et ainsi, acquièrent une meilleure connaissance d'eux-mêmes et des autres. Ils apprennent à mieux vivre en groupe en se respectant mutuellement. Ils affirment leur personnalité. Jouer est une activité culturelle légère qui plonge les joueurs dans un univers fait de situations "irréelles" qui favorisent le rire, la bonne humeur et la fraternité. Jouer c'est avant tout passer un bon moment avec les autres.

Il est un loisir intergénérationnel.

Le jeu de société notamment est l'occasion de rassembler les membres de toutes les générations autour d'une même table. Le plaisir sera égal pour tous. "On n'arrête pas de jouer quand on devient vieux, mais on devient vieux quand on arrête de jouer"

Le jeu est une source d'émotions.

Les jeunes peuvent en jouant faire l'expérience de leurs émotions et apprendre à les contrôler : joie, déception, fierté, angoisse, excitation... Il permet d'appréhender l'adversité.

Le jeu est une source d'apprentissage.

Si le jeu est avant tout un amusement, il n'en est pas moins vrai qu'il excite et assouplit la pensée, la rend plus méthodique et lui donne du mouvement et du ressort, favorisant l'éveil des enfants et adolescent. Le jeu développe le sens de l'observation, l'imagination, la mémoire, l'ingéniosité, la stratégie et affine les talents de négociateur... Il permet aussi d'acquérir de nouvelles connaissances, de vérifier et de mieux en comprendre certaines déjà acquises. Ainsi le jeune peut comprendre le monde dans lequel il vit.

Le jeu favorise le développement physique de l'adolescent.

Dans les jeux de plein air, les jeux de force et d'adresse harmonisent et développent toutes les fonctions et organes du corps : endurance, résistance, équilibre, coordination, dextérité...